

comme ayant réalisé tous les progrès possibles, comme un modèle à suivre.

Les Etats-Unis, un modèle à copier ! Sous quel rapport, s'il vous plaît ? Quant à nous, nous n'en connaissons guère. Il n'y a point de pays dont on puisse dire avec plus de vérité : Tout ce qui reluit n'est pas d'or.

Si l'on met en doute les appréciations d'un écrivain français, on acceptera du moins celles d'un publiciste américain, M Mayo, dont l'autorité est indiscutable.

Eh bien ! Cet Américain pur sang, parle du *bourbier d'ignorance* dans lequel pataugent 16 Etats du Sud. Il ajoute que les Etats du Nord sont loin d'être indemnes.

"Le borbier, écrit-il, est à la base de tous les Etats, de toutes les villes, du Nord, mettant autour de ces peuples des dangers que nous commençons à peine à entrevoir."

Supposons qu'il exagère quelque peu, il n'en reste pas moins acquis qu'il faut en rabattre de l'enthousiasme pour les institutions scolaires des Etats-Unis. Celles de la province de Québec ne leur sont pas inférieures, et leurs progrès ne sont ni moins constants, ni moins rapides. On les dénigre uniquement parce qu'elles sont catholiques.

Amendements à la Constitution

On parle sérieusement de prier le Parlement impérial d'amender la Constitution de la Confédération canadienne, de manière à pourvoir à la réorganisation du Sénat sur une autre base. Il y a même, à l'heure qu'il est, un commencement d'agitation en ce sens.

Comme ce mouvement est purement politique et ne concerne que des intérêts profanes, nous nous garderons bien d'y toucher.

Mais il nous fait songer à d'autres intérêts, bien supérieurs à ces derniers, et que la Constitution actuelle ne garantit point ou garantit insuffisamment.

Ce n'est donc pas un amendement seulement, mais plusieurs, qu'il faudrait demander.

Du moment que l'on est disposé à mettre hache en bois, les auteurs du mouvement devraient profiter de l'occasion pour assurer des intérêts d'ordre supérieur, et faire restituer aux ca-